



## CTL DU 26 SEPTEMBRE 2019

Monsieur le Président,

Le 16 septembre, 61 % des agents de la DGFIP de Corrèze étaient en grève pour exiger le retrait du plan Darmanin qui vise à détruire la DGFIP,

Le mardi 17 septembre, 70 agents et des élus ont soutenu leurs représentants syndicaux qui ont interpellé le directeur départemental.

Les personnels de la DGFIP, en Corrèze comme dans toute la France, l'ont fait massivement savoir le 16 septembre: ils ne veulent pas du plan Darmanin, ni amendé, ni concerté.

Pour tous il est évident que détruire la DGFIP ne saurait la renforcer.

Conformément aux décisions de nos organisations syndicales nationales, dans le cadre de notre revendication commune de retrait du projet Darmanin de géographie revisitée, les élus corréziens refusent de siéger lors du Comité Technique convoqué ce matin.

Nous dénonçons, nationalement et localement, la pseudo-concertation sur la réforme territoriale de notre administration qui ne vise qu'à avoir l'accord et la caution des organisations syndicales sur un projet bien ficelé, dans lequel aucune place n'est réservée à la négociation.

Au plan local, l'ordre du jour de ce CTL nous conduit à nous poser les mêmes questions.

En effet, un seul sujet est soumis pour avis : la modification des horaires de la trésorerie de Meymac. Pour le reste, si nous comprenons bien volontiers que des sujets comme le baromètre social ou le bilan de la campagne IR soient pour information, nous n'avons pas la même approche sur d'autres sujets :

Vous nous proposez de discuter, non de voter sur la convention signée entre les trésoreries d'Uzerche et d'Allasac, pourquoi passer sous silence celle signée entre Brive Municipale et Larche ?

Qu'une trésorerie travaille pour le compte d'une autre peut vous sembler normal, voire accessoire, mais pour les agents concernés c'est une organisation différente de leurs tâches quotidiennes, avec des difficultés rajoutées par la méconnaissance du mode de fonctionnement de certaines collectivités nouvelles à gérer. C'est un sujet qui nous semble mériter un vote du CTL.

Et que dire du projet d'entraide des SIE de Tulle et d'Ussel, ou devrions-nous appeler ça « la fusion déguisée des SIE de Tulle et d'Ussel » ? N'y a-t-il pas une modification importante de l'organisation du travail, avec des tâches centralisées à Ussel, d'autres à Tulle, et le secteur géographique redécoupé, avec une partie qui quitterait Ussel pour être gérée à Tulle ?

Et que penser du transfert de la comptabilité d'Ussel vers Tulle, avec deux comptabilités distinctes gérées par une même personne, et sous la responsabilité de deux comptables différents ?

Pour vous, Monsieur le Président, ces sujets sont peut-être anecdotiques, mais pour nos collègues concernés, ils impactent de façon importante leur vie quotidienne au travail, et nous aurions souhaité que le CTL se prononce réellement, par un vote, sur cette modification lourde de conséquences sur l'organisation de deux services. Nous vous demandons de surseoir à la mise en place de ce projet qui selon le calendrier fourni, devrait commencer le 1<sup>er</sup> octobre,

Pour toutes ces raisons, nationales et locales, les élus Solidaires, CGT et FO, ne siègeront pas à ce CTL.